

Hôtel du Parlement
2, rue de l'Hôpital
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 72 23
f +41 32 420 72 21
parlement@jura.ch

Delémont, le 16 mars 2020

Communiqué du Bureau du Parlement

Annulation de la séance du Parlement du 25 mars 2020 et des séances de commissions.

En milieu de la semaine dernière le Bureau du Parlement avait décidé de maintenir la séance du Parlement du 25 mars 2020 en la délocalisant dans une salle plus spacieuse permettant le respect des directives de santé publique pour contenir la propagation du Covid-19.

Suite à l'évolution rapide de la situation sanitaire, et aux décisions prises depuis vendredi par les autorités fédérales et cantonales, le Bureau a reconsidéré sa décision ce jour lors d'une séance tenue en vidéoconférence.

La séance du Parlement du 25 mars 2020 est annulée et les objets qui devaient y être traités sont renvoyés à une séance ultérieure. Les séances de commissions sont aussi annulées jusqu'à nouvel avis. D'éventuelles vidéoconférences seront mises en place.

Le Bureau du Parlement se réunira néanmoins le 25 mars 2020, à 9 heures, dans la salle du Parlement, en séance ouverte aux médias et diffusée sur internet pour recevoir la promesse solennelle de la nouvelle ministre Rosalie Beuret Siess ainsi que celles des deux nouveaux députés suppléants Aline Nicoulin et François-Xavier Migy afin de permettre leur entrée en fonction ce même jour.

Les décisions concernant les séances ultérieures du Parlement, notamment celle du 29 avril 2020, sont pour l'heure réservées.

Personnes de contact :

Eric Dobler, président du Parlement, au 032 420 72 20

Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement, au 032 420 72 22 ou 079 562 60 85